



THE DRIVE YOU DEMAND

A l'intention des investisseurs qualifiés en Suisse ou des investisseurs professionnels ou des contreparties éligibles tels que définis par les lois en vigueur

## UBAM - DYNAMIC EURO BOND

Une alternative aux placements en liquidités avec un rendement optimisé, un risque de taux d'intérêt proche de zéro et un risque de crédit modéré

UBAM - Dynamic Euro Bond offre aux investisseurs les avantages d'un fonds «cash-plus», avec un risque à la baisse limité grâce à la gestion active de la structure du portefeuille. Le fonds constitue une solution intéressante pour les investisseurs recherchant une alternative aux niveaux de rémunération très faibles actuellement offerts par les marchés monétaires. De plus, il devrait profiter d'une hausse des taux courts étant donné qu'il investit principalement dans des obligations à taux variable. Il présente un profil risque/rendement très attrayant et un historique de faible volatilité, avec notamment des pertes très limitées durant la crise de crédit de 2008 et la crise souveraine en zone euro de 2011.

### Points forts

- ◆ Une exposition aux obligations à taux variable qui devrait bénéficier d'une hausse des taux courts
- ◆ Le fonds vise à dégager une performance de l'Eonia plus 100 pb, après frais, avec une volatilité annualisée maximum de 1% dans un contexte de taux bas
- ◆ Une volatilité annualisée historique inférieure à 1,0%
- ◆ Une alternative au marché monétaire: la perte mensuelle («drawdown») du fonds s'est limitée à -1,1% durant la crise de crédit de 2008
- ◆ Une gestion active en termes de notation, de maturité et de diversification sectorielle
- ◆ Un risque de taux d'intérêt proche de zéro et un risque de crédit modéré
- ◆ Une équipe d'investissement expérimentée, disposant d'une expertise approfondie dans le domaine du crédit

### Thèse d'investissement

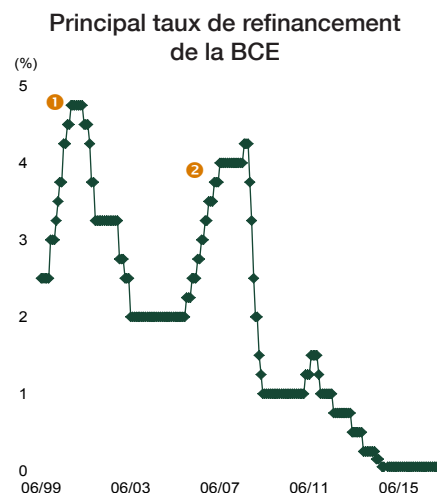
Le marché monétaire affiche actuellement des taux nuls, voire négatifs. Dans ce contexte, UBAM - Dynamic Euro Bond offre un profil risque/rendement attrayant. Le fonds est positionné sur des titres stables, et affiche un risque de crédit limité (moins de 2 années), avec une notation moyenne allant de BBB à A. Par ailleurs, il devrait bénéficier d'une hausse des taux d'intérêt courts au travers de son exposition aux obligations à taux variable.

### Caractéristiques du fonds

UBAM - Dynamic Euro Bond vise à offrir aux investisseurs un rendement excédentaire régulier, supérieur aux taux du marché monétaire, avec un risque de taux d'intérêt proche de zéro et un risque de crédit modéré. Il cherche à réaliser un objectif de performance par an du taux Eonia plus 100 pb (après frais), avec une volatilité annualisée maximum de 1%. Le fonds consiste en un portefeuille «cœur» principalement investi dans des obligations à taux variable de maturité courte libellées en euros, émises par un univers diversifié de sociétés financières et non financières.

### Une exposition aux obligations à taux variable bénéficiant de la hausse des taux courts

Le coupon offert par une obligation à taux variable comprend une composante de taux et une composante de crédit.



Hausse de taux	Taux BCE	Perf. Libor EUR 3 mois
1	+225 pb	+3,8%
2	+200 pb	+5,0%

1 Du 31.10.1999 au 31.10.2000  
2 Du 30.11.2005 au 30.06.2007



UNION BANCAIRE PRIVÉE

Sources: Bloomberg Finance L.P., indices ICE BofAML, au 31.03.2019. Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats futurs.

## Processus d'investissement

- Le processus d'investissement comprend trois dimensions: «top-down», «bottom-up» et valeur relative.
  - L'approche «top-down» est cruciale: le cycle macroéconomique constitue un moteur de performance majeur pour le portefeuille; les vues d'allocation «top-down» déterminent l'exposition de crédit globale («bêta»).
  - La recherche crédit «bottom-up», focalisée sur le risque de défaut et les perspectives à 12 mois, guide la sélection des émetteurs.
  - L'analyse en valeur relative est utilisée pour identifier les titres offrant le meilleur profil risque/rendement.
- Si nécessaire, des stratégies «overlay» sont mises en œuvre pour contribuer à atteindre les objectifs d'investissement. Il s'agit de multistratégies obligataires liquides, avec un strict contrôle des risques.
- La gestion du risque se situe à toutes les étapes du processus, avec une surveillance des positions du portefeuille en temps réel.

## Paramètres d'investissement

- Portefeuille «cœur» composé d'obligations d'entreprises «investment-grade» de court terme – avec principalement des emprunts à taux variable
- Echéance moyenne maximum (du portefeuille «cœur»): 24 mois (hors obligations notées AAA)
- Bonne diversification entre les émetteurs financiers et non financiers
- Aucune exposition aux obligations à option de remboursement avec risque d'extension à perpétuité
- Aucune exposition aux produits structurés tels que les CDO, ABS et MBS

## Equipe d'investissement

- Une équipe de quatorze spécialistes de l'investissement expérimentés, gérant CHF 18,2 milliards d'actifs obligataires au 31 décembre 2018.
- Les cogérants du fonds, Christel Rendu de Lint et Philippe Gräub, assurent avec succès la cogestion de stratégies similaires depuis quinze ans.

## Caractéristiques

Nom du fonds	UBAM
Nom du compartiment	UBAM - Dynamic Euro Bond
Forme juridique du fonds	SICAV ombrelle de droit luxembourgeois, UCITS
Date de lancement	Le 18 décembre 1990
Prix de souscription/vente	VNI
Devise	EUR (USD/CHF/GBP/SEK)
Souscription/rachat	Quotidien
Commission de gestion	A: 0,20%; I: 0,15%
Société de gestion	UBP Asset Management (Europe) S.A.

## Informations importantes

Le présent document marketing est fourni uniquement à titre d'information et/ou à des fins commerciales. Il est confidentiel et destiné uniquement à la personne à laquelle il a été remis. Il ne peut être reproduit (en totalité ou en partie), transmis, donné, envoyé ou rendu accessible d'une quelconque façon à toute autre personne sans l'autorisation écrite préalable de l'Union Bancaire Privée, UBP SA ou d'une entité du Groupe UBP (ci-après l'«UBP»). Le présent document reflète l'opinion de l'UBP à la date de son émission. Le présent document est destiné uniquement aux personnes ayant le statut d'investisseurs qualifiés en Suisse ou de clients professionnels ou de contreparties éligibles, ou à toute catégorie d'investisseurs équivalente, comme défini par les lois applicables en la matière (ces personnes étant toutes considérées comme des «Investisseurs éligibles»). Le présent document s'adresse uniquement aux Investisseurs éligibles; toute personne qui n'est pas un Investisseur éligible ne doit pas agir sur la base du présent document ou s'appuyer sur le présent document. Ce document n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé (en tout ou partie) dans une juridiction où une telle distribution, publication ou utilisation serait interdite, et il ne s'adresse pas aux personnes ou aux entités auxquelles il serait illégal de transmettre un tel document. En particulier, ce document ne peut être distribué aux Etats-Unis d'Amérique ni à toute personne américaine (-US person-) (y compris les citoyens américains résidant en dehors des Etats-Unis d'Amérique). Le présent document n'a pas été produit par les analystes financiers de l'UBP et ne peut donc être considéré comme de la recherche financière. A ce titre, il n'est aucunement soumis aux exigences relatives à l'analyse financière et à l'indépendance de la recherche en investissement. Des efforts raisonnables ont été déployés pour s'assurer que le contenu du présent document est basé sur des informations et des données obtenues auprès de sources fiables. Cependant, l'UBP n'a pas vérifié les informations issues de sources externes figurant dans le présent document et ne garantit en aucun cas leur exactitude ou leur exhaustivité. L'UBP décline toute responsabilité quelle qu'elle soit et ne formule aucune déclaration, garantie ou promesse – expresse ou implicite – quant aux informations, projections ou opinions contenues dans le présent document, ou en ce qui concerne d'éventuelles erreurs, omissions ou inexactitudes. Les informations mentionnées dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'UBP ne s'engage aucunement à mettre à jour le présent document ou à corriger des données qui pourraient se révéler inexactes. Le présent document peut faire référence aux performances passées des stratégies d'investissement. Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats actuels ou futurs. Les stratégies d'investissement peuvent voir leur valeur baisser ou croître. Tout capital investi peut impliquer des risques, et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant initialement investi. De plus, les données de la performance figurant dans le présent document ne tiennent pas compte des commissions et des frais perçus lors de l'émission et du remboursement des titres, ni des retenues fiscales éventuelles. Les fluctuations des taux de change peuvent faire varier, à la hausse ou à la baisse, la performance des investisseurs. Tous les énoncés mentionnés dans le présent document autres que ceux portant sur des faits historiques sont de nature prospective. Les énoncés prospectifs ne reflètent pas nécessairement les performances futures. Les projections financières figurant (le cas échéant) dans le présent document ne représentent en aucun cas des prévisions ou des budgets; elles sont fournies exclusivement à titre d'illustration et se fondent sur des anticipations et des hypothèses actuelles qui peuvent ne pas se matérialiser. Les performances réelles, les résultats, les conditions financières et les perspectives d'une stratégie d'investissement peuvent différer significativement de ceux formulés, explicitement ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent document. En effet, les performances projetées ou visées sont, par nature, soumises à des incertitudes importantes, notamment économiques et de marché, susceptibles d'avoir une incidence négative sur la performance. L'UBP n'assume aucune obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, que ce soit du fait de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Le présent document ne doit pas être considéré comme un conseil ou une forme de recommandation d'achat ou de vente d'un quelconque titre ou fonds. Il ne saurait remplacer un prospectus ou tout autre document juridique, lesquels peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège du fonds concerné ou auprès de l'UBP. Les opinions exprimées dans les présentes ne prennent pas en considération la situation, les objectifs ou les besoins spécifiques des investisseurs. Il appartient à chaque investisseur de se forger sa propre opinion à l'égard de tout titre ou instrument financier mentionné dans ce document et d'évaluer de manière indépendante les avantages et le caractère adéquat de tout investissement. De plus, le traitement fiscal de tout investissement dans le(s) fonds mentionné(s) dans le présent document dépend de la situation individuelle de l'investisseur et peut, à l'avenir, être sujet à des modifications. Les investisseurs sont invités à lire attentivement les avertissements sur les risques ainsi que les réglementations énoncées dans le prospectus ou dans les autres documents juridiques, et il leur est recommandé de requérir l'avis de leurs conseillers financiers, juridiques et fiscaux. Le présent document ne constitue ni une offre ni une sollicitation pour acheter, souscrire ou vendre des devises, des fonds, des produits ou des instruments financiers quels qu'ils soient, pour effectuer un investissement, ou pour participer à des stratégies de trading spécifiques dans une juridiction où une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée, ou à l'intention de toute personne à laquelle il serait illégal de faire une telle offre ou sollicitation. Les appels émis vers l'UBP peuvent être enregistrés, et l'UBP considère que toute personne qui l'appelle accepte l'enregistrement de la communication. L'UBP est agréée et réglementée, en Suisse, par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Au Royaume-Uni, l'UBP est agréée par l'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority, PRA); elle est assujettie à la réglementation de l'Autorité de conduite financière (Financial Conduct Authority, FCA) et elle est soumise à certaines règles de la PRA. Toute souscription non fondée sur les derniers prospectus, DICI/KIID, rapports annuels ou semestriels des fonds, ou tout autre document juridique pertinent, ne saurait être acceptée. Les derniers prospectus, statuts, DICI/KIID et rapports annuels et semestriels des fonds mentionnés dans le présent document (les «Documents juridiques des fonds») peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98, rue du Rhône, CP 1320, 1211 Genève 1 (-UBP-). Les Documents juridiques des fonds peuvent également être obtenus gratuitement auprès d'UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289, route d'Arion, 1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ainsi qu'auprès d'Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, 116, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, France. Le représentant et agent payeur suisse des fonds étrangers mentionnés dans le présent document est l'UBP et comme indiqué plus haut.

## Union Bancaire Privée, UBP SA

Rue du Rhône 96-98 | CP 1320 | 1211 Genève 1 | Suisse | ubp@ubp.com | www.ubp.com

## 1. Analyse «top-down»

- Les scénarios macroéconomiques et les vues d'allocation «top-down» déterminent l'exposition de crédit globale («bêta»).

## 2. Analyse «bottom-up»

- La sélection des émetteurs s'appuie sur la recherche crédit fondamentale «bottom-up».

## 3. Valeur relative

- L'analyse en valeur relative permet d'identifier les titres offrant le meilleur profil risque/rendement.

### Stratégies «overlay»

Stratégies obligataires liquides gérées en conformité avec le budget de risque préalablement défini.

## Principaux risques

A risque plus faible, A risque plus élevé,  
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) se rapporte à la classe de part IC EUR LU0132662635 au 31.01.2019. Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du fonds.

La catégorie de risque reflète le niveau du profil de risque et de rendement: 1: le plus faible; 2: faible; 3: limité; 4: moyen/modéré; 5: élevé; 6: très élevé; 7: le plus élevé.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée au fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.